
Biorga Contra Spray contre les maladies fongiques

Spray prêt à l'emploi contre les maladies



Biorga Contra Spray contre les maladies fongiques combat de manière biologique l'oïdium sur les roses, les plantes d'ornement, les arbustes, les plantes aromatiques, les légumes tels que tomates, concombres, courgettes et melons. Il agit en outre partiellement contre la tavelure et l'oïdium du pommier.

EMPLOI

Dès le début de l'attaque, vaporiser le produit minutieusement sur les plantes en veillant à bien les mouiller. Répéter l'opération 2 à 3 fois à 8 jours d'intervalle. Pour les roses, les plantes d'ornement et les arbustes, répéter la pulvérisation après 7 à 10 jours. Délai d'attente : légumes et aromates 3 jours, pommes 21 jours.

DOSAGE

Dès que les premiers symptômes sont visibles, pulvérisez bien les plantes tout autour.

ANNOTATION

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Conserver hors de la portée des enfants. Mettre les récipients vidés et nettoyés à la poubelle. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits. En cas d'urgence, intoxications: Tox Info Suisse, T. 145 ou 044 251 66 66.

Convient à	Balcon, Jardin, Parterres fleuris, Pots, jardinières surélevées
Durée d'efficacité	immédiatement efficace
Taille du conditionnement	0.5 kg
Dosage	1 %
Saison	Printemps, Été, Automne
Produit	Biorga Contra
Certificat	FiBI

Stockage

rien

Élimination

A déposer au centre de collecte des toxiques ou rapporter au point de vente.

